



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

**Identificateur du produit** CD400 Series  
**Date de publication** 31-Août-2012  
**Date de la révision** 10-Août-2015  
**Version n°** 05  
**Usage du produit** Impression jet d'encre  
**Synonyme(s)** HP DS100 Specialty Textile Magenta Scitex Ink  
**Identification de la société** HP Canada Co.  
5150 Spectrum Way, Floor 6  
Mississauga, Ontario, Canada L4W 5G1  
Téléphone 1-905-206-4725  
or 1-888-447-4636

Gamme de produits d'effets sur la santé HP  
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209  
(Ligne directe) 1-760-710-0048  
N° d'appel du support client HP  
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836  
(Ligne directe) 1-208-323-2551  
E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com

## 2. Identification des risques

**Dangers physiques** Liquides inflammables Catégorie 4  
**Risques pour la santé** Toxicité aiguë, inhalation Catégorie 4  
**Risques pour l'Environnement** Non classé.  
**Définition des dangers selon l'OSHA** Non classé.

### Éléments d'étiquetage



**Mot indicateur** Avertissement  
**Mention de danger** Liquide combustible. Nocif par contact cutané.  
**Conseil de prudence**  
**Prévention** Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer  
P280 - Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.  
**Intervention** P370 + P378 - In case of fire: Use sable, carbon dioxide (CO2) or dry chemical to extinguish.  
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
**Entreposage** P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.  
**Élimination** Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.  
**Autres dangers** Les voies potentielles d'exposition à ce produit sont le contact avec la peau et les yeux, l'ingestion et l'inhalation.

## 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Glycol d'éthylène, acétate d'éther monobutylique	112-07-2	<90
Acétate d'éthyle	141-78-6	<5

---

## 4. Premiers secours

### Procédures de premiers soins

<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact, laver immédiatement les yeux à grande eau, continuer à rincer pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Retirer et isoler les vêtements et chaussures contaminés. Nettoyer en profondeur (ou jeter) les vêtements et les chaussures avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui ce flacon ou cette étiquette.

**Avis aux médecins** Traiter de façon symptomatique.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Point d'éclair</b>	> 62.8 °C (> 145.0 °F) (Vase clos)
<b>Indice d'inflammabilité</b>	Aucun.
<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Moyen d'extinction approprié</b>	CO <sub>2</sub> , eau ou poudre sèche
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	L'eau peut s'avérer sans effet. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
<b>Données sur l'explosibilité</b>	
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Donnée inconnue.
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Donnée inconnue.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxyde de carbone et dioxyde de carbone.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Confiner le déversement, ramasser avec un matériel absorbant non combustible (ex : sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer vers un contenant pour élimination conformément aux règlements nationaux/locaux. (Voir la section 13).
<b>Autres informations</b>	Nettoyer avec un matériau absorbant inerte. Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux.

---

## 7. Manipulation et stockage

<b>Manutention</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit. Utiliser avec une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle.
<b>Entreposage</b>	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de sources de chaleur, d'étincelles et de flammes.

---

## 8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Acétate d'éthyle (CAS 141-78-6)	TWA	400 ppm
Glycol d'éthylène, acétate d'éther monobutylique (CAS 112-07-2)	TWA	20 ppm

---

**Canada. VLE Alberta. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)**

**Composants**

<b>Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>
Acétate d`éthyle (CAS 141-78-6)	TWA	1440 mg/m3
Glycol d'éthylène, acétate d'éther monobutylique (CAS 112-07-2)	TWA	400 ppm 131 mg/m3 20 ppm

**Canada. VLE Colombie-Britannique. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.)**

<b>Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>
Acétate d`éthyle (CAS 141-78-6)	TWA	150 ppm
Glycol d'éthylène, acétate d'éther monobutylique (CAS 112-07-2)	TWA	20 ppm

**Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)**

<b>Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>
Acétate d`éthyle (CAS 141-78-6)	TWA	400 ppm
Glycol d'éthylène, acétate d'éther monobutylique (CAS 112-07-2)	TWA	20 ppm

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

<b>Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>
Acétate d`éthyle (CAS 141-78-6)	TWA	400 ppm
Glycol d'éthylène, acétate d'éther monobutylique (CAS 112-07-2)	TWA	20 ppm

**Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)**

<b>Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>
Acétate d`éthyle (CAS 141-78-6)	TWA	1440 mg/m3 400 ppm

**ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)**

<b>Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>
Acétate d`éthyle (CAS 141-78-6)	PEL limite d'exposition autorisée	1400 mg/m3 400 ppm

**Valeurs limites biologiques**

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Directives au sujet de l'exposition**

Aucun n'est établi.

**Contrôle ingénieur**

Utiliser dans une zone correctement ventilée.  
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Les locaux où cette substance est entreposée ou utilisée doivent être équipés d'un dispositif pour rinçage des yeux et d'une douche de sécurité. Un système d'aération de zone ou un circuit d'évacuation local supplémentaires peut être nécessaire pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

**Équipement de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux**

Éviter le contact avec les yeux.  
Portez des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection).

**Protection de la peau**

Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.

**Protection respiratoire**

Donnée inconnue.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

<b>État physique</b>	Donnée inconnue.
<b>Couleur</b>	Magenta
<b>Odeur</b>	Donnée inconnue.
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Donnée inconnue.
<b>pH</b>	Sans objet.
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé(e).
<b>Point d'ébullition</b>	Non déterminé(e).
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non déterminé(e).
<b>Solubilité (eau)</b>	Donnée inconnue.
<b>Densité</b>	0.94 @ 20 Degrees C
<b>Point d'éclair</b>	> 62.8 °C (> 145.0 °F) (Vase clos)
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume</b>	Donnée inconnue.
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume</b>	Donnée inconnue.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Donnée inconnue.
<b>COV</b>	< 850 g/L
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé(e).
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau)</b>	Donnée inconnue.

---

## 10. STABILITÉ CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales
<b>Conditions à éviter</b>	Donnée inconnue.
<b>Matières incompatibles</b>	oxydants forts Acides et bases forts. oxydants
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Ne se produit pas.

---

## 11. Informations toxicologiques

<b>Effets aigus</b>	Nocif par contact cutané.
<b>Skin irritation and corrosion</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Lésion/irritation grave des yeux</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
<b>Carcinogènes selon l'ACGIH</b>	
Glycol d'éthylène, acétate d'éther monobutylique (CAS 112-07-2)	A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'humain.
<b>Mutagénéicité de la cellule germinale</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Risque d'aspiration</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

**Autres informations**

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière

**Données toxicologiques**

Produit	Espèces	Résultats d'essais
CD400 Series		
<b>Aiguë</b>		
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	2400 mg/kg
<b>Composants</b>		
<b>Espèces</b>		
<b>Résultats d'essais</b>		

Acétate d'éthyle (CAS 141-78-6)

**Aiguë***Autre*

DL50

Chat

3 g/kg

Cobaye

3 g/kg

*Inhalation*

CL50

Rat

16000 ppm, 6 heures

DL50

Lapin

2500 ppm, 4 heures

Rat

4000 ppm, 4 heures

Souris

1500 ppm, 4 heures

*Orale*

DL50

Lapin

4.9 g/kg

Rat

11.3 ml/kg

5.6 g/kg

Souris

0.44 g/kg

Glycol d'éthylène, acétate d'éther monobutylique (CAS 112-07-2)

**Aiguë***Autre*

DL50

Souris

754 mg/kg

*Cutané*

DL50

Lapin

1500 mg/kg

*Orale*

DL50

Rat

2400 mg/kg

**12. Informations écologiques****Écotoxicité**

Ce produit n'a pas été testé pour ses effets sur l'environnement.

**Effets sur l'environnement**

Donnée inconnue.

**Persistance et dégradabilité**

Donnée inconnue.

**Coefficient de partage**

Acétate d'éthyle

0.73

**Données écotoxicologiques**

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Acétate d'éthyle (CAS 141-78-6)		
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	Poisson-chat indien (Heteropneustes fossilis)
		200.32 - 225.42 mg/l, 96 heures

**13. Considérations relatives à l'élimination****Instructions pour l'élimination**

Ne pas jeter avec les autres déchets de bureau.

Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau.

Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement.

S'assurer que la collecte et la mise au rebut sont effectuées par un gestionnaire de déchets agréé approprié.

---

## 14. Informations relatives au transport

<b>DOT</b>	
<b>N° ONU</b>	NA1993
<b>Nom officiel d'expédition UN</b>	Combustible liquid n.o.s. (butyl cellosolve acetate) -Not regulated in quantities less than 119 gallons
<b>Classe(s) de danger relatives au transport</b>	
<b>Class</b>	combustible
<b>Danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Donnée inconnue.

**IATA**  
N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**IMDG**  
N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**ADR**  
N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

---

## 15. Informations réglementaires

**Règlements du Canada** Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients répertoriés dans la liste extérieure des substances (LES) canadienne.

---

## 16. Autres informations

**Classification HMIS®**  
Santé: 2  
Inflammabilité: 2  
Danger physique: 1

**Classements NFPA**  
Santé: 2  
Inflammabilité: 2  
Instabilité: 1

**Avis de non-responsabilité** Le présent document de fiche de données de sécurité est fourni gratuitement aux clients de HP. Les données sont les plus récentes à la connaissance de HP au moment de la préparation de ce document et sont présumées être exactes. Elles ne doivent pas être considérées comme garantissant des propriétés spécifiques des produits selon les descriptions ou l'adéquation à une application particulière. Le présent document a été préparé conformément aux exigences de la juridiction indiquées dans l'article 1 ci-dessus et ne répond peut-être pas à des exigences réglementaires dans d'autres pays.

**Préparée par** HP  
**Date de publication** 31-Août-2012  
**Date de la révision** 10-Août-2015  
**Version n°** 05

**Cette fiche technique signalétique comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s) :** 16. Autres informations: Avis de non-responsabilité

**Renseignements sur le fabricant** HP  
1501 Page Mill Road  
Palo Alto, CA 94304-1112 US  
(Ligne directe) +972 (9) 892-4628

## Explication des abréviations

<b>ACGIH</b>	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
<b>CERCLA</b>	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
<b>CFR</b>	Code des règlements fédéraux
<b>COC</b>	Cleveland coupelle ouverte
<b>DOT</b>	Ministère des Transports
<b>EPCRA</b>	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
<b>IARC</b>	Centre international pour la recherche sur le cancer
<b>NIOSH</b>	Institut national pour la sécurité et la santé au travail
<b>NTP</b>	Programme national de toxicologie
<b>OSHA</b>	Administration de Santé et de Sécurité du Métier
<b>PEL limite d'exposition autorisée</b>	Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible)
<b>RCRA</b>	Conservation de ressource et acte de rétablissement
<b>REC</b>	Recommandé
<b>REL</b>	Limite d'Exposition Recommandée
<b>SARA</b>	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
<b>STEL</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TCLP : &lt;value&gt;</b>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
<b>Vle</b>	Threshold Limit Value (seuil admissible d'exposition)
<b>TSCA</b>	Loi de commande de substances toxiques
<b>COV</b>	Composés Organiques Volatils